

## Opinion



D.R.

## Édouard Haumont

Chirurgien

■ Le ministre de la Santé Frank Vandebroucke entend supprimer les fondements de la médecine libérale. Avec des conséquences pour les patients, comme pour l'attractivité d'une profession déjà exigeante.

dont la spécialité ne requiert pas forcément un plateau technique universitaire, vont se déconventionner en bloc. Leur expertise ne sera plus accessible que dans un cadre libéral.

Au Canada, où j'ai exercé, le système, largement inspiré du modèle Beveridge (NHS britannique), empêche relativement strictement la pratique mixte. Résultat: malgré des salaires hospitaliers bien supérieurs à ceux de la Belgique, les délais de consultation sont ahurissants – de 6 mois à 1 an, voire plus pour la chirurgie – avec un impact direct sur la qualité des soins. En France, un système dual perdure mais s'effondre: le praticien public est épuisé, otage de son hyperspécialité mais nourri par la richesse de son centre de référence, à qui on autorise, non sans mal, des consultations libérales complémentaires anecdotiques, ce qui provoque un exode du système public. Avec pour conséquence une fuite de ces praticiens vers le "tout libéral" et une inaccessibilité de leur expertise, ainsi que des difficultés de recruter des praticiens pour des carrières universitaires exigeantes.

## Aggraver la pénurie

Un système de santé est une affaire d'équilibre. Le système belge, jusqu'ici, avait trouvé le sien. Il garantissait l'accessibilité universelle à tous les médecins, notamment en protégeant les personnes les plus précaires (VIPO, BIM...), et évitait encore aujourd'hui une médecine à deux vitesses. Monsieur Vandebroucke veut casser cette dynamique. Et ce, au moment même où on ignore comment remplacer les

milliers de médecins partant à la retraite.

Le plafonnement des dépassements d'honoraires à 25% (ambulatorio) et 125% (hospitalisation) s'inscrit dans une politique simpliste, démagogique, de déconstruction de la médecine libérale. Il constitue surtout un cadeau aux assureurs privés et n'impacte en rien le budget de santé. Car dans la réalité, ces dépassements sont pris en charge non par le patient, mais par des assurances – souvent offertes par l'employeur. En six ans de formation dans autant d'hôpitaux, je n'ai jamais vu un médecin imposer un dépassement non couvert à un patient. Ces honoraires sont une option pour ceux qui consultent un médecin référent, sur recommandation, pour un suivi personnalisé.

100% des actes réalisés par des médecins non conventionnés ne sont pas systématiquement assortis de dépassements.

Rendre la profession moins attractive, c'est aggraver la pénurie. C'est décourager ceux qui pourraient demain s'engager dans une voie déjà exigeante. Le jeune médecin que je suis ne veut pas voir ce système déséquilibré.

Comme de nombreux jeunes collègues, je défends une médecine accessible, sans dérive, mais sans naïveté non plus. Oui, il faut rationaliser les dépenses. Mais est-ce que cela commence par la dévalorisation des prestataires de soins? Je ne le pense pas. La priorité doit aller à la rationalisation de l'offre de soins, à l'organisation des centres de référence, à la pertinence des actes. Ce sont ces leviers qu'il faut actionner, pas affaiblir une profession déjà fragilisée.

## CHRONIQUE

## ArcelorMittal: l'impunité environnementale et sociale

■ L'Union européenne investit des milliards d'euros pour décarboner l'industrie. Certains profitent des failles du système. Il faut changer les règles.



BELGA

## Adélaïde Charlier

"Jeune pour le climat et les droits humains"

Depuis la publication du pacte pour une industrie propre, l'Union européenne affirme vouloir faire de la décarbonation de l'industrie une priorité. Une ambition légitime et urgente, face à l'ampleur des bouleversements climatiques. Mais à y regarder de plus près, une question essentielle se pose: à qui profitent les milliards d'euros engagés dans cette transition?

Prenons un exemple emblématique: ArcelorMittal, numéro un mondial de production d'acier, mais également le plus grand émetteur de CO<sub>2</sub> de l'industrie française et européenne. En 2023, l'entreprise a rejeté à elle seule 33 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>, soit près d'un tiers des émissions du secteur sidérurgique européen. En France, elle est responsable d'environ 25% des émissions industrielles nationales.

## Suspension de projets

Or, ArcelorMittal a reçu 3,8 milliards d'euros en quotas gratuits d'émissions de CO<sub>2</sub> via le système ETS (Emissions Trading System) de l'UE. À cela s'ajoutent plus de 3 milliards d'euros de subventions publiques dans plusieurs pays européens. Ce soutien colossal devait accompagner des projets de décarbonation. Mais fin 2024, l'entreprise a suspendu ses projets de sidérurgie "verte" en Espagne, en France, en Belgique et en Allemagne. Motif invoqué: manque de clarté politique, lenteur de l'hydrogène vert.

Autrement dit, l'argent public est là, mais les engagements climatiques de l'entreprise, eux, reculent. L'entreprise ne s'engage pas à la hauteur de l'argent investi du citoyen.

À cela, s'ajoutent les scandales environnementaux et sociaux dans lesquels ArcelorMittal est plongé. En Bosnie, son usine de Zenica a commis 46 infractions graves depuis 2019: pollution de l'air, rejets illégaux, sols contaminés, absence de traitement des eaux. Les amendes? 67 000 €.

Une somme dérisoire pour un groupe qui a généré 62 milliards d'euros de chiffres d'affaires en 2024.

Au Brésil, un barrage minier géré par une filiale locale est en situation de "rupture imminente", ce qui signifie qu'il est sur le point de céder. Cela menace de libérer une grande quantité d'eau en aval, avec un risque élevé d'inondations dangereuses. Des centaines de personnes ont déjà été évacuées.

En Europe, pendant ce temps, le groupe prévoit de supprimer 2 000 emplois, dont 600 en France et près de 200 en Belgique. Délocalisations, suppressions de postes, dividendes préservés: la logique reste purement financière.

Alors, posons la question: à quoi sert l'argent public, si ce n'est pas à transformer réellement notre économie?

L'Union européenne doit tirer les leçons de cet exemple. Il est indispensable d'imposer des conditions strictes à l'accès aux quotas ETS et aux subventions climatiques. Cela signifie:

- exiger des résultats concrets et mesurables en matière de réduction d'émissions;
- refuser tout soutien aux entreprises qui continuent à polluer massivement ou à externaliser les coûts sociaux et environnementaux;
- retirer les aides en cas de non-respect des engagements.

Soutenir la réindustrialisation verte ne doit pas signifier subventionner l'impunité. Il est temps de construire une politique industrielle cohérente qui récompense celles et ceux qui agissent concrètement pour préparer notre avenir et identifier ceux qui profitent des failles du système.

L'urgence et le sérieux du dérèglement climatique ne peuvent s'accommoder d'excuses. Financer l'inaction d'entreprises est une atteinte à notre avenir.